Délibération N°2023-42

COMMUNE DE SAINT-PIERRE-ÉGLISE

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la Manche

Extrait du registre des délibérations

Accusé de réception en préfecture
050-215005398-20230907-DCM2023-42-DE
Date de télétransmission : 11/09/2023
Date de réception préfecture : 11/09/2023

Date de la convocation :
01/09/2023

Date d'affichage :
01/09/2023

Nombre de conseillers :
Elus : 19
En exercice : 19
Présents : 14
Votants : 19

Séance du 7 septembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le sept du mois de septembre, à 20h, le conseil municipal de la commune de Saint-Pierre-Église, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Daniel DENIS, maire.

Etaient présents :
CABART Ludovic, COSTARD Charlotte, DENIS Daniel, GUERARD Roland, LARONCHE Ludovic, LE BARON Stéphane, LEBIGOT Elodie, LECLERC Marie-Joëlle, MABIRE Isabelle, MARDOC François, MOREL Sophie, PAPON Anne-Laure, PLANQUE Yves, POREE Thierry.

Etaient absents/excusés :
BILLET Anne (pouvoir donné à MABIRE Isabelle), DUBOST Jean-François (pouvoir donné à LE BARON Stéphane), DUPLESSIS Sophie (pouvoir donné à DENIS Daniel), FRANKE Véronique (pouvoir donné à LECLERC Marie-Joëlle), TRAVERS Rémy (pouvoir donné à CABART Ludovic).

Secrétaire de séance : MABIRE Isabelle

Délibération n° 2023-42 : Complément à la délibération n°2023-27 : demande de subventions pour la défense incendie

Monsieur le Maire expose que, suite à une observation formulée par la DETR, il convient d'apporter des précisions à la délibération n°2023-27 adoptée par le Conseil Municipal dans sa séance du 10 mai 2023. L'objet de cette délibération était la demande de subventions pour la défense incendie

Il convient de préciser sur la délibération le montant prévisionnel du projet et si possible le montant sollicité auprès de la DETR.

Pour les travaux de défense incendie, le devis des travaux s'élève à 5 480 € HT.

L'assemblée, à l'unanimité :

- SOLLICITE la DETR pour un montant de 1 096 € (soit 20% de la somme totale) ;

Extrait certifié conforme,
A Saint-Pierre-Église, le 7 septembre 2023.

Le Maire,

MAIRIE DE ST-PIERRE-ÉGLISE

Daniel DENIS